



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LIVRET  
D'ACCOMPAGNEMENT  
PEDAGOGIQUE**

**A l'attention des**

**Enseignants stagiaires  
Étudiants STAR  
Étudiants SOPA  
Enseignants contractuels**

## **Préambule**

Ce document est destiné à accompagner les enseignants dans l'exercice de leur métier.

Il prend appui sur les objectifs et valeurs définis dans la loi pour une école de la confiance (loi n°2019-791 du 26 juillet 2019).

Le référentiel des compétences professionnelles complet est consultable sur [l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013](#)  
[MEN - DGESCO A3-3](#)

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

Pour les étudiants MEEF (SOPA et STAR) et pour rappel : [le référentiel de formation national pour les masters MEEF \(arrêté du 28 mai 2019, JO du 7 juillet 2019\)](#)

**Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (CC2)  
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (CC6)**

- **Manifester son positionnement professionnel par la maîtrise de toute situation, dans sa relation avec les familles**
  - ✓ Prendre en compte toute demande de rencontre de parents. Communiquer ses attentes, présenter ses règles de fonctionnement. Savoir prendre en compte les remarques; rechercher le consensus.
  - ✓ En situation ordinaire, non conflictuelle, répondre avec empathie aux demandes des familles.
  - ✓ En situation de conflit imminent avec des parents, préférer différer et aborder la situation dans un cadre collectif : fixer un rendez-vous, se rapprocher du professeur principal, de la vie scolaire et/ou de la direction.
- **Porter attention à sa tenue corporelle et vestimentaire**
- **Utiliser les registres de langue adaptés aux situations professionnelles**
  - ✓ Vouvoyer les parents d'élèves et les saluer avec respect (M. et Mme Untel).
  - ✓ Contrôler ses émotions lors des situations de tension (conflits, fatigue, énervement).
- **S'approprier et faire respecter le règlement intérieur de l'établissement en s'inscrivant dans un collectif**
  - ✓ En prendre connaissance à l'arrivée dans l'établissement.
  - ✓ Participer à la modification éventuelle du règlement intérieur.
  - ✓ Garantir la diffusion et l'appropriation de ce règlement selon les modalités décidées par l'établissement (élèves et parents).
  - ✓ Recourir aux outils de référence (affichage, carnet, ...) pour appuyer son action
- **Respecter les règles de vie de l'établissement, de la classe : le professeur est le premier modèle dans son comportement pour l'élève et sa famille ; il doit pouvoir afficher une légitimité face aux parents.**
  - ✓ Respecter les horaires de l'établissement.
  - ✓ Respecter le matériel de la communauté scolaire.
  - ✓ Respecter toute personne, en toute situation.
- **Poser le cadre d'un fonctionnement respectueux et utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit**
  - ✓ Communiquer à l'oral comme à l'écrit dans l'exigence de la profession : la voix doit rester à hauteur ordinaire, l'expression corporelle et gestuelle doit rester modérée.
  - ✓ Savoir désamorcer une situation conflictuelle d'élèves, tout en prêtant attention au reste du groupe.
  - ✓ Utiliser la sanction éducative : elle est expliquée, adaptée à l'âge des élèves et au comportement reproché. Elle est individuelle et énoncée et sert la construction de la personnalité de l'élève. Elle porte sur l'action reprochée à l'élève et non sur sa personnalité.
  - ✓ Autoriser le droit à l'erreur, le droit à l'oubli, le droit à faire amende honorable. Après une punition, une sanction, reconstruire la relation pédagogique en repérant et signalant les efforts, les progrès.
  - ✓ Ne sanctionner que dans le strict respect du cadre énoncé par le règlement Intérieur de l'établissement.
- **Assurer une surveillance effective des élèves à tout moment de la journée**
  - ✓ Dans la classe, le professeur reste vigilant dans toutes situations : lorsqu'il écrit au tableau et qu'il tourne le dos au groupe classe, il maintient sa surveillance ; lorsqu'il travaille avec un groupe, il est attentif et régule l'action des autres.
  - ✓ Le professeur est responsable de la sécurité des élèves et de l'application du règlement intérieur en tous lieux de l'établissement, même hors la classe, et même lorsqu'il ne s'agit pas d'élèves de ses classes.
  - ✓ Informer les élèves et les parents du travail effectué et à effectuer, notamment via le cahier de textes numérique.  
La tenue régulière du cahier est une obligation administrative, il convient d'y apporter tout le soin nécessaire.

## Maîtriser la langue française à des fins de communication (CC7)

### • Communiquer avec les familles

#### ➤ A l'oral

- Le professeur est attentif au cadre de l'échange avec les parents : moment fixé, lieu prévu et préparé, installation, écoute bienveillante, ...
- Le professeur s'abstient de tout jugement sur l'élève et/ou sa famille. Il s'appuie sur des faits concrets et les nomme.

#### ➤ A l'écrit

- Le professeur veille aux termes utilisés qui doivent être réfléchis et mesurés afin de faciliter la relation école-famille (inviter plutôt que convoquer les parents, ne jamais formuler de jugement de valeur...).
- L'utilisation du stylo rouge n'est pas adaptée.
- Pour les communications numériques :
  - veiller à n'utiliser que les boîtes mël professionnelles (intégrée aux ENT ou en @ac-poitiers.fr)
  - poser clairement des horaires permettant la déconnexion (ex : pas de réponse, sauf cas d'urgence, avant 8h et après 18h)
  - respecter les mêmes codes de communication que pour une correspondance papier

### • Communiquer avec les acteurs institutionnels et les partenaires

#### ➤ A l'oral

Saluer les personnes au regard de leur statut (M. l'inspecteur ou Mme l'inspectrice, M. ou Mme le proviseur, M. ou Mme le Principale)

#### ➤ A l'écrit

Respecter les usages de la correspondance (respect de l'organisation spatiale du courrier, des formules de politesse, nommer le correspondant au regard de son statut, vigilance concernant l'orthographe, la syntaxe et le style). Toute correspondance numérique doit respecter ces mêmes usages.

#### ➤ Respecter la voie hiérarchique dans un courrier institutionnel

- Envoi visé par le chef d'établissement
- Il est possible de s'adresser directement par e-mail (boîte professionnelle en @ac-poitiers.fr) à son inspecteur pédagogique – il est toutefois recommandé de mettre le chef d'établissement en copie de toute correspondance.

## Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (P2)

### • Maîtriser l'enseignement de la langue française

- ✓ La maîtrise de la langue est l'objectif prioritaire dans l'acquisition des compétences du Socle commun.
- ✓ « Tout professeur possède les connaissances attendues d'un diplômé de l'enseignement supérieur, dans la maîtrise de la langue écrite et orale. »
- ✓ Le professeur connaît les obstacles à l'acquisition de la langue écrite et orale. Au regard de cette connaissance, il identifie les difficultés d'apprentissage pour distinguer ce qui relève de la prise en charge dans la classe ou dans l'établissement (différenciation, accompagnement ou aide personnalisée, ...), de ce qui relève des troubles spécifiques des apprentissages pris en charge dans le cadre de soins extérieurs.

### • Dans le cadre de son enseignement, s'exprimer avec clarté et précision

« Dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, le professeur doit être exemplaire » quels que soient les domaines d'enseignement.

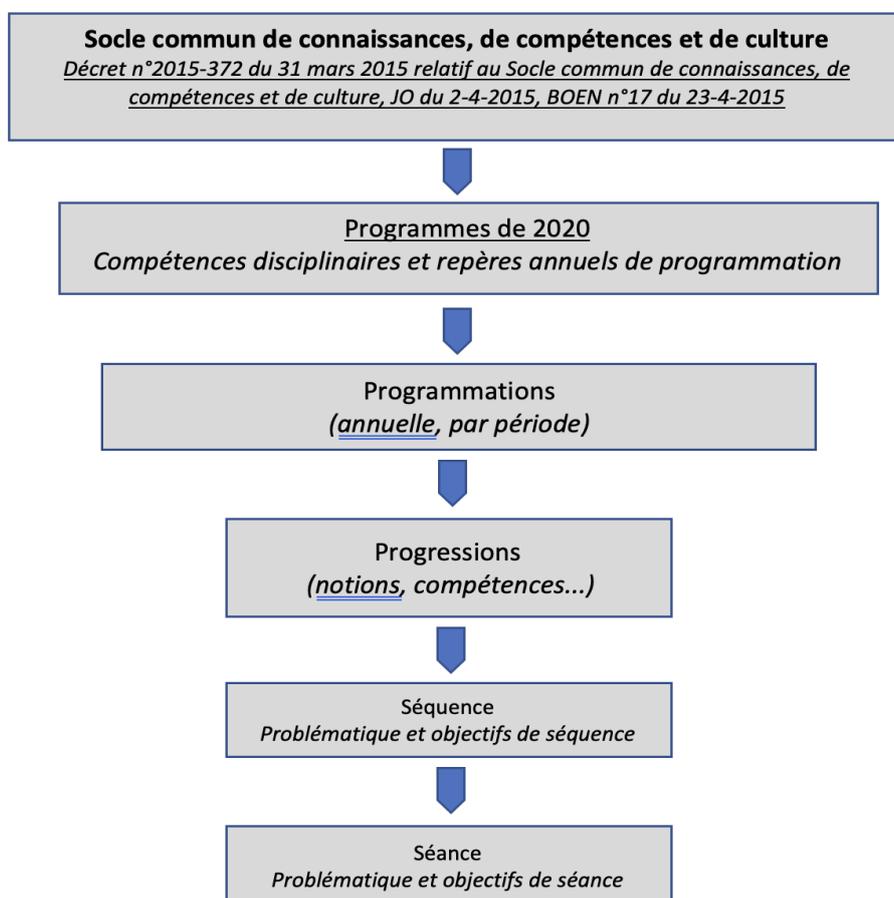
- ✓ Veiller au débit, à l'articulation et à la prosodie (intonation et hauteur de la voix).
- ✓ Proposer des phrases complètes et explicites.
- ✓ Prendre le temps de reformuler les propos des élèves à chaque fois que nécessaire : donner une forme correcte à l'intention de l'élève et introduction du lexique disciplinaire, reformuler à l'usage des autres élèves afin de les impliquer et mettre du lien entre les propos des élèves.
- ✓ Veiller aux modes de questionnement : préférer les questions ouvertes à chaque fois que possible, éviter de faire du cours dialogué une sorte de « texte à trous » oral où le seul travail attendu de l'élève serait de combler les « trous » dans le raisonnement assuré par le professeur. Un questionnement

ouvert invite l'élève à exercer son propre raisonnement, que le professeur peut ensuite aider à affiner, dans la perspective de l'acquisition du raisonnement disciplinaire.

- ✓ Un questionnement ouvert contribue à créer des contextes favorables au nécessaire apprentissage de la prise de parole structurée en continu.
- ✓ Veiller à la bonne utilisation du lexique disciplinaire, en adaptant le degré de complexité et d'abstraction dans une perspective de progressivité.
- ✓ Veiller à faire acquérir l'ensemble des langages disciplinaires, notamment le langage cartographique.
- **Veiller à ce que les références mobilisables par les élèves soient modélisantes**
- ✓ Être attentif aux productions des élèves : traces écrites, écrits autonomes, autres productions écrites.
- ✓ Être attentif à la qualité des écrits mis à disposition des élèves (documents de travail, notes au tableau, etc.) : lisibilité, clarté, orthographe, syntaxe, registre de langue, etc.

### Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1)

- **S'assurer de la maîtrise des contenus à enseigner.**
- **Organiser son enseignement à partir du Socle Commun et des programmes en vigueur**



- **Connaître les ressources d'accompagnement disponibles sur Eduscol ([www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)), notamment**
- ✓ Pour enseigner les thèmes du programme
- ✓ Pour évaluer l'acquisition des attendus du Socle commun (cycles 3 et 4 au collège)

**Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3)**

**Lexique  
professionnel**

**Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**

Cadre de référence qui s'inscrit dans la logique européenne sur l'orientation et la formation tout au long de la vie.

**Compétence du socle commun**

Une compétence est un ensemble cohérent et indissociable de connaissances (= savoirs), capacités (≈ savoir-faire) et attitudes (≈ savoir-être).

Elle ne se construit et ne s'évalue que dans des situations d'une certaine complexité, nécessitant la mobilisation de différentes ressources (connaissances, capacités, attitudes), combinées (stratégies, raisonnement, ...).

Compétence et savoirs ne sont donc pas dissociables : on ne peut être compétent sans disposer de connaissances.

**Programmes**

Les programmes sont définis par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) et sont publiés dans le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale (BOEN). Leur application est obligatoire dès la sortie du décret. Les programmes précédents sont alors abrogés.

Les compétences à atteindre dans le cadre des cycles sont définies par ces programmes nationaux pour chaque discipline ou domaine d'enseignement : une compétence est développée par un ensemble cohérent d'objectifs d'apprentissage et de contenus déclinés dans les programmes.

**Programmation**

Liste des apprentissages ou objectifs d'apprentissage par domaine d'activité répertoriés par connaissances ou compétences, en référence aux programmes d'enseignement (MENJ).

Les programmations sont organisées dans le temps (trimestres, périodes,...) et gagnent à être pensées en équipe.

**Progression**

«Décomposition» dans le temps d'un apprentissage en plusieurs étapes nécessaires : organisation des savoirs selon un ordre progressif de difficulté ou organisation des savoirs dans le temps avec réajustement possible selon les acquis des élèves.

**Séquence**

Suite organisée de séances. La séquence structure dans le temps la progression de l'apprentissage des compétences visées.

Elle se caractérise par les objectifs d'apprentissage, les compétences et les connaissances visées, les situations proposées, les activités prévues.

**Séance**

Unité d'apprentissage de la séquence. Elle prend en compte les différentes phases d'une démarche d'enseignement :

. Évaluation diagnostique (à chaque fois que pertinent)

- . Découverte ou situation problème (l'évaluation diagnostique peut se faire sur ce temps)
- . Structuration
- . Appropriation : application, entraînement
- . Acquisition et réinvestissement
- . Observation/Évaluation formative
- . Différenciation et remédiation (dispositifs individuels ou en petits groupes)
- . Évaluation sommative (qui peut garder un caractère formatif)
- . Bilan, prolongement.

### Préparer la classe

- **Anticiper la mise en œuvre des séances.**

- ✓ Le professeur réunit tous les outils indispensables à la conception des séances d'apprentissage : Programmes en cours, programmations, ouvrages didactiques de référence, manuels, ...
- ✓ Il s'assure de l'adéquation des manuels et ressources utilisés avec les programmes en vigueur.
- ✓ Il s'informe du matériel disponible dans l'établissement et de son utilisation.
- ✓ Il sait où chercher les ressources didactiques pertinentes pour concevoir son enseignement : sites institutionnels (Eduscol, Odysée et autres sites académiques ...), sites issus de partenariats avec l'EN (Géoconfluences, Géoimages, EHNE, L'histoire par l'image...).
- NB** : Les blogs personnels de collègues peuvent également constituer des sources utiles, à condition d'en évaluer la pertinence au regard des attendus des programmes et du Socle commun.
- ✓ Il sait recourir aux centres de ressources (CDI, Canopé,...).

En préalable à la conception de tout temps d'enseignement, il est nécessaire d'identifier la compétence visée et de définir une problématique et un objectif de séance précis. **L'activité est au service de la construction de la compétence.**

*Concernant les outils de préparation de la classe, les règles de présentation ne sont pas normées. Ces outils doivent être lisibles et fonctionnels.*

- **Le professeur prépare la classe à l'écrit.**

- ✓ Il rédige des **fiches de préparation de séquences et de séances** qui lui permettent de détailler le déroulement envisagé et d'organiser les différentes phases et les dispositifs pédagogiques (niveau d'activité de l'élève : oral/écrit, collectif / groupe / individuel...) :
  - Anticiper la formulation des consignes,
  - Anticiper l'organisation matérielle, spatiale et temporelle,
  - Réfléchir aux obstacles possibles pour mieux gérer l'hétérogénéité du groupe classe.

- **Il prend en compte la diversité des élèves** lors de la préparation de la classe (P3 et CC 6).

- **Il choisit les outils des élèves de façon pertinente.**

- ✓ Il réfléchit, au moment de la conception d'une séquence, au(x) support(s) sur le(s)quel(s) les élèves vont travailler et aux outils qui seront construits/proposés/utilisés.

- **Il conçoit son enseignement sur support numérique.**

- ✓ Les contenus du cours (titres et sous-titres, problématiques, énoncés et consignes des activités, compétences travaillées ou évaluées, éléments de correction, leçons...) sont ainsi vidéo-projetables. Cela facilite la conduite de la classe par l'enseignant mais aussi l'activité des élèves.
- ✓ Ces écrits peuvent être mis à disposition des élèves par l'entremise de l'ENT et facilitent l'appropriation du cours par ceux-ci.
- ✓ Cette mise à disposition des contenus du cours est une réponse adaptée au nécessaire accompagnement des élèves à besoin particulier.

- **Il amène les élèves à utiliser les outils en fonction de leurs besoins.** L'utilisation des outils fait l'objet d'un apprentissage régulier en situation :

- ✓ Construire collectivement ou individuellement les traces écrites, recourir aux outils mis à disposition (dictionnaires, manuels, affichages, ressources numériques, outils construits par le professeur...),
- ✓ Apprendre à gérer les supports individuels (classeurs, cahiers, ...), à y prendre des repères (classer, ranger, ...),
- ✓ Apprendre à les utiliser de manière autonome et à en prendre soin (présentation, soin, ...).
- **La construction d'une compétence passe par différents temps d'évaluation (P5).**
- ✓ L'évaluation d'une ou plusieurs compétences permet de mesurer le niveau de maîtrise atteint et d'établir un bilan sur les réussites, les progrès réalisés, et les pistes d'amélioration.
- ✓ La compétence évaluée est précisée : les critères de réussite sont présentés aux élèves. Les conseils, méthodes, raisonnements à mettre en œuvre pour réussir sont communiqués.
- ✓ L'évaluation d'une ou plusieurs compétences au cours de la séquence est formative : elle permet aux élèves de s'exercer aux méthodes et raisonnements en jeu. Elle leur permet d'identifier ce qu'ils réussissent à faire et leurs axes de progrès. Elle permet à l'enseignant de dispenser des conseils à l'ensemble de la classe ou de façon individualisée.
- ✓ Le bilan réalisé à l'issue de l'évaluation permet d'organiser une différenciation pédagogique.

## Conduire la classe

- **Toute mise en œuvre de dispositif pédagogique doit être anticipée d'un point de vue matériel.**
- ✓ Organisation spatiale des tables pour une mise en groupe.
- ✓ Proximité des outils dont les élèves vont avoir besoin dans certaines phases de la séance.
- ✓ Préparation et gestion du tableau (avant, pendant et après la séance).
- ✓ Documents adaptés au dispositif (collectif, petits groupes, individuel), lisibles.
- **Le professeur veille à la compréhension des consignes de travail**
- Il s'assure d'avoir formulé correctement la consigne à l'oral.
- Il la renforce par un écrit (tableau, feuille).
- Il donne du sens à la situation par un exemple.
- **Changements d'activité, transitions de séances.**
- Les moments d'arrêt ou de changement entre les activités doivent être planifiés pour éviter les débordements pouvant être provoqués par une directive inadaptée de l'enseignant.*
- ✓ Débuter la journée en construisant un climat de travail favorable : mise en train, mise en confiance, mise en projet...
- ✓ Toute séance non terminée doit être interrompue de manière cohérente (fin d'une phase) pour respecter les capacités d'attention et d'engagement des élèves ainsi que l'emploi du temps.
- ✓ Changer d'activité efficacement en maintenant un rythme de travail satisfaisant afin d'éviter les problèmes de discipline
- **Le professeur est attentif à son rôle, sa place et son attitude dans la classe.**
- ✓ Il a en permanence la connaissance de l'activité de tous et de chacun :
  - lorsqu'il écrit au tableau, il s'assure, en se retournant à intervalles réguliers, de l'adhésion des élèves ; il sait identifier et reprendre un élève sur son comportement ;
  - lorsqu'il travaille avec un groupe ou un élève, il se positionne de manière stratégique (éviter de tourner le dos aux autres élèves par exemple) ; il sait ce qui se déroule dans les autres groupes et intervient pour relancer l'action de chacun ;
  - lorsqu'il installe ou utilise du matériel, il reste vigilant.
- ✓ Il adapte la forme de ses interventions en :
  - modulant sa voix (hauteur, intonation, rapidité,...),
  - se déplaçant dans la classe.
- ✓ Il se déplace en fonction de la situation d'apprentissage pour :
  - accompagner certains élèves (reformuler, relancer, aider,...),
  - canaliser les élèves perturbateurs,
  - recentrer l'attention des élèves.
- **La reprise des écrits**
- ✓ **L'erreur dans les apprentissages**

Un indicateur	Permet de constater objectivement si l'apprenant a compris.
Un outil pour l'enseignant	Permet de procéder à un ajustement de sa démarche d'enseignement, Une analyse fine de l'erreur aide à comprendre la procédure mise en œuvre par l'élève.
Un outil pour l'élève	La compréhension de son erreur participera à la progression de l'élève dans ses apprentissages, En la comprenant, il ne la reproduit pas.

### Conseils :

- *Rappelez-vous que faire des erreurs fait partie de l'apprentissage,*
- *Aidez l'élève à comprendre son erreur et apportez-lui les aides nécessaires pour qu'il surmonte cette difficulté,*
- *Ayez une approche positive et encourageante.*

### ✓ **La reprise a plusieurs fonctions**

- Aider l'élève à revenir sur ses productions.
- Permettre à l'enseignant de positionner chaque élève dans son parcours d'acquisition d'une compétence.
- Permettre à l'enseignant d'envisager la suite de l'apprentissage (différenciation, remédiation, groupes de besoin, ...).
- Supprimer toute erreur orthographique.

### ✓ **La reprise des productions des élèves**

#### **La trace de la correction de l'enseignant**

- ✓ Le système de correction doit être connu des élèves : couleur, abréviations, ...
- ✓ Les appréciations doivent être constructives, bienveillantes et encourageantes, proposant des pistes de travail adaptées.

#### ● **La reprise en classe**

- ✓ Elle peut être réalisée collectivement ou de manière plus personnalisée
- ✓ L'enseignement peut solliciter les élèves pour conduire cette reprise.
- ✓ Elle s'appuie sur un support écrit (tableau).
- ✓ Elle est conduite à partir des erreurs et des réussites des élèves, relevées lors de la reprise et explicitées par l'auteur ou ses pairs.
- ✓ Des productions d'élèves peuvent constituer des ressources pour analyser des manques, des axes de progrès et des réussites, y compris sur la maîtrise de la langue. On peut penser aux outils numériques qui facilitent la projection et la mutualisation.
- ✓ Pour s'assurer de leur appropriation par les élèves, il peut être intéressant de rebrasser les mêmes contenus mais en modifiant les questionnements.
- ✓ L'élève en garde trace.
- ✓ Pour faire travailler sur l'erreur, il convient que :
  - L'élève n'efface pas sa première réponse.
  - Le professeur propose des exercices explicites de travail sur l'erreur et l'incomplétude (dépasser le stade de la simple injonction).

## Organiser la classe

- **Le professeur fait face aux conflits, développe la participation et la coopération entre élèves**
- **L'aménagement de la classe**
  - ✓ L'organisation spatiale des tables des élèves doit faire l'objet d'une réflexion. Chaque organisation présente des avantages et des inconvénients. Par exemple, les organisations en ilots peuvent favoriser les échanges et la coopération MAIS il convient de s'assurer qu'aucun élève ne tourne le dos au tableau.
  - ✓ L'aménagement est évolutif selon le type de travail proposé. Le travail en groupe est une modalité qui doit apporter lorsqu'elle est choisie par l'enseignant une réelle plus-value dans les apprentissages.
  - ✓ Il subsiste cependant **quelques éléments incontournables prioritaires** sur tous les autres :
    - De sa place, l'élève doit parfaitement voir le tableau.
    - Il peut se présenter des particularités dont vous devez tenir compte (ex : Les problèmes visuels, auditifs ou moteurs...)

## Prendre en compte la diversité

- **La différenciation pour répondre à l'hétérogénéité**

Toute classe est par nature hétérogène.

Hétérogénéité :

- des sexes, des âges, des appétences scolaires, des motivations liées, entre autres, aux espoirs placés dans l'école pour réaliser son projet personnel,
- des acquis dans les différents domaines de connaissance ainsi que dans les processus d'apprentissage,
- des cultures et modes de vie en liaison avec les diverses représentations de la société générées par l'appartenance familiale et sociale,
- de l'estime de soi ou de la confiance en ses capacités à progresser.

Il faut penser l'hétérogénéité comme une richesse dont on peut tirer parti.

Pour répondre aux besoins de tous les élèves, l'enseignant doit mettre en œuvre une différenciation pédagogique. Il ajuste son enseignement aux caractéristiques de chaque élève. C'est d'ailleurs une demande institutionnelle et un geste professionnel attendu.

Il faut également veiller à favoriser la construction de l'estime de soi, le renforcement de la confiance en soi.

Pour cela :

- Mettre les élèves en situation de réussite
- Valoriser les élèves
- Encourager les investissements, les productions même les plus minimes
- Établir une relation de confiance

**Le premier moyen pour faciliter les progrès des élèves, est la différenciation pédagogique durant le temps ordinaire de la classe.**

**La différenciation pédagogique suppose :**

- ✓ Un ciblage précis des objectifs d'apprentissage afin d'éliminer tous les obstacles non nécessaires. Ex : si l'objectif est la compréhension d'un document et sa restitution, la restitution peut aussi bien avoir lieu à l'oral ou sous forme graphique qu'à l'écrit. Le passage à l'écrit, dans cet exemple et selon les élèves, peut dès lors constituer un obstacle inutile à la construction de l'apprentissage visé.
- ✓ une connaissance fine des élèves de la classe :
  - une évaluation des compétences qui permet de repérer la ou les compétences non maîtrisée(s) : évaluations sommatives de l'année précédente, évaluations nationales, évaluations diagnostiques d'équipe ou élaborées par l'enseignant...
  - une observation de l'individu élève dans ses capacités de travail et dans son rapport à l'école, aux autres et au savoir.
  - une appropriation des programmes personnalisés élaborés (PPRE, PAP, PPS...) dont bénéficient certains élèves.
- ✓ une palette d'outils et d'activités diversifiées
- ✓ une organisation adaptée de l'espace

- ✓ une organisation précise du temps

### **La différenciation dans la classe**

- **Ajuster les interventions aux caractéristiques de l'élève et faire varier**

- ✓ Le contenu de la tâche
- ✓ L'amplitude de la tâche

Donner des travaux de longueur variable.

Respecter les rythmes d'apprentissage des élèves (bien calibrer le temps nécessaire pour que tous puissent atteindre l'objectif, prévoir éventuellement du travail supplémentaire ou organiser une aide en pairs (tutorat).

- ✓ La nature des supports ou des productions attendues (si elle n'est pas elle-même l'objectif).
- ✓ Les aides apportées

☞ Proposer un accompagnement / étayage plus ou moins important :

- aide à la compréhension des situations et des consignes,
- accompagnement dans la réalisation de la tâche (coup de pouce),
- mise en relation avec une situation de référence (c'est comme...), avec d'autres domaines d'apprentissages (ex : organiser des données en géographie en utilisant des savoirs mathématiques),
- réactivation des savoirs,
- correction individualisée,
- tutorat entre pairs...

☞ Modalités de mise en œuvre :

- Varier l'organisation de la classe : situation collective, groupes de besoins, groupes hétérogènes, groupe avec attributions de responsabilités différentes, situation individualisée...
- Apporter une aide individualisée dans le cadre de temps de régulation et de différenciation.
- S'appuyer sur des dispositifs de co-intervention, s'ils existent dans l'établissement.

- **Organiser et gérer des groupes de besoins :**

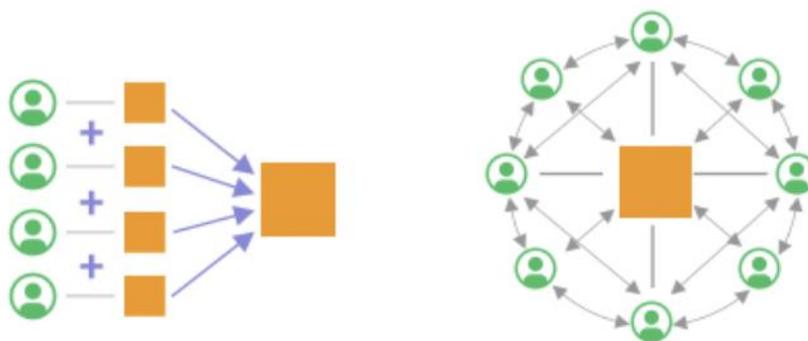
*Définition :* groupe d'élèves ayant les mêmes besoins identifiés par le professeur (après observation des élèves et/ou du déroulement des séances, évaluations, regards croisés dans le cadre du conseil de cycle/de classe). Ces groupes ne doivent pas être figés.

*Quelques exemples ...*

☞ Situation 1 : le groupe de besoin travaille avec le professeur, les autres élèves travaillent sur une même tâche de recherche, de réinvestissement, de systématisation... suffisamment conséquente (durée, contenu) mais qu'ils peuvent réaliser en autonomie.

☞ Situation 2 : la classe est répartie sur plusieurs groupes

- tâche identique dans chaque groupe avec un objectif de mutualisation,
- tâches différenciées et/ou différentes selon les groupes comme à l'intérieur des groupes, dans une perspective de coopération et de collaboration.



**Coopération**

**Collaboration**

La difficulté scolaire se traite **DANS** la classe, laboratoire d'expérimentation et d'innovation pédagogique. **L'accompagnement personnalisé** ou **Devoirs faits** sont des dispositifs qui le permettent.

### **PPS, PPRE, PAP, Prendre en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers**

- **PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation**

Le PPS permet l'accueil ou le maintien de l'élève en situation de handicap dans des conditions ordinaires de scolarité, tout en assurant un accompagnement par des professionnels du monde médical et/ou médico-social.

- **PPRE : Projet Personnalisé de Réussite Educative** (au collège)

Le PPRE est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est proposé à l'école élémentaire et au collège. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

- **PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé**

Le PAP est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle. Réactualisé et enrichi tous les ans, le document PAP est un outil de suivi organisé par cycles de la maternelle au lycée, afin d'éviter la rupture dans les aménagements et adaptations.

- **PAI : Projet d'Accueil Individualisé**

- Il s'applique aux élèves présentant des pathologies chroniques (y compris intolérances alimentaires et allergies).
- L'interlocuteur est le médecin scolaire.
- Le PAI est un protocole établi entre les parents, l'établissement scolaire (directeur, médecin scolaire, équipe éducative, assistante sociale...) et des partenaires extérieurs pour permettre l'accueil d'un élève souffrant d'un handicap ou d'une maladie.

## Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)

- **Pourquoi évaluer ?**

- ✓ **Pour se rendre compte et mesurer :**

- Repérer et comprendre les effets de sa pratique professionnelle (se rendre compte et mesurer).
- Ajuster ses pratiques : ciblage des objectifs, étayage à proposer pour la poursuite des objectifs.
- Dépassez une perception faussement scientifique de la jutesse absolue de l'évaluation pour préférer identifier les décalages, les « zones de besoin », les points de fragilité qui appellent des aides spécifiques ; Ce que permet une approche par compétences.

- ✓ **Pour rendre compte:**

- Aux élèves : les aider à identifier ce qu'ils savent, ce qu'ils savent faire, ce qu'ils doivent apprendre : les aider à prendre la mesure de leurs réussites et des progrès possibles.
- Aux parents d'élèves : leur assurer que l'école se soucie d'apporter à leur enfant ce qui lui est dû ; leur donner les informations utiles sur des acquis, des progrès, l'absence de progrès, les obstacles, ...
- A l'institution et à la société : attester de la prise en compte des exigences institutionnelles, informer pour améliorer les politiques publiques d'éducation.

- **Fonction, moment et modalités de l'évaluation**

L'enseignant doit prendre en compte les différents modes d'évaluation et évaluer les élèves lorsqu'ils sont prêts. L'évaluation ne doit jamais être un piège.

### LES ESSENTIELS POUR EVALUER

- 1) Prévoir l'évaluation dès la conception de la situation d'apprentissage.
- 2) S'assurer de l'adéquation entre les compétences du socle, les programmes et les évaluations proposées.
- 3) Isoler la compétence à évaluer en évacuant ce qui amène à une surcharge cognitive.
- 4) N'évaluer que ce qui a fait l'objet d'un apprentissage.
- 5) Utiliser l'évaluation pour réguler, ajuster, différencier.
- 6) Dire à l'élève sur quoi il va être évalué.
- 7) Rassurer, dédramatiser, rendre l'évaluation positive.
- 8) Mettre en lumière la notion de progrès de l'élève.
- 9) Ne pas tomber dans la dérive de « l'évaluationnite ».
- 10) Communiquer avec les collègues, les parents et les élèves.

• **L'évaluation des connaissances et des acquis des élèves**

<b>L'évaluation diagnostique</b>	
<b>Avant le début de la séquence, de l'apprentissage</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Modalités</b>
<p><b>Fonction de prévention :</b> Elle aide à définir le type de difficulté que peut rencontrer un élève.</p> <p><b>Fonction d'anticipation :</b> Elle permet de bien structurer l'apprentissage : permet de prescrire des rythmes ou des modalités d'apprentissage adaptées.</p> <p><b>Fonction de gestion de l'hétérogénéité des élèves.</b> Elle permet d'adapter l'activité aux besoins des élèves : pas d'activité pour l'activité.</p>	<p>Elles dépendent de la discipline enseignée et du cycle. Elles doivent être rapides et bien ciblées.</p> <p><i>NB : l'évaluation diagnostique est à différencier de la prise de représentations initiales.</i></p>

<b>L'évaluation formative</b>	
<b>Tout au long du processus d'apprentissage</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Modalités</b>
<p>Elle permet la régulation des apprentissages pendant le déroulement de l'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- modifier le parcours et le rythme,</li> <li>- ajuster le contexte pédagogique</li> <li>- prendre en compte les particularités des élèves et les difficultés.</li> </ul> <p>C'est un processus d'évaluation continu ayant pour objectif d'assurer la progression des individus engagés dans une démarche d'apprentissage selon deux voies possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- modifications de la situation, du contexte pédagogique ;</li> <li>- remédiation (offrir à chaque élève l'aide dont il a besoin).</li> </ul> <p>On peut alors proposer à l'élève des exercices de retour en arrière, des exercices supplémentaires, une progression des tâches plus fine, voir une prise en charge (aide personnalisée).</p>	<p><b>L'élève :</b> Observation du comportement de l'élève pendant qu'il effectue une tâche. Prise en compte des verbalisations et des procédures. Maîtrise des savoirs dans les apprentissages</p> <p><b>Le professeur :</b> Être au clair dans la progressivité, l'organisation et la mise en œuvre des programmes. Se donner de la souplesse dans le temps, les modalités, les ajustements au niveau des contenus. Se donner la possibilité de sortir de sa préparation.</p>

<b>L'évaluation sommative</b>	
<b>Bilan des acquis en fin de processus d'apprentissage, lors de la validation des paliers du socle, lors d'examens.</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Modalités</b>
<p>Il s'agit de faire la somme des connaissances, de mesurer les acquis, d'évaluer la maîtrise des connaissances et des compétences. Elle renseigne sur un positionnement par rapport à une norme ou par rapport aux autres.</p>	<p>Elle s'effectue à partir de critères de réussite connus des élèves qui leur permettront de se situer dans leurs apprentissages. Distinguer les critères relevant des connaissances (ex : conjuguer le verbe parler au passé composé), des capacités à mettre en œuvre les connaissances (ex utiliser le passé</p>

Elle permet d'attester la maîtrise des compétences à chacun des paliers du socle commun.	composé dans la concordance des temps) et des compétences (ex : utiliser le passé composé à bon escient dans un récit). On ne peut pas tout évaluer en même temps.
--	---

### Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier (CC 9)

- **Les outils numériques peuvent être utilisés dans la plupart des situations d'enseignement.**

Elles ne font pas l'objet d'un apprentissage spécifique mais sont un outil au service des apprentissages disciplinaires. C'est dans ce cadre-là que les élèves développeront des capacités, des connaissances et des attitudes qui permettront de valider les compétences du Socle Commun.

- **Par le biais des dispositifs mis en œuvre, l'utilisation des outils numériques peut permettre :**

- ✓ l'apprentissage en petits groupes
- ✓ les interactions et l'entraide entre élèves
- ✓ la verbalisation des difficultés
- ✓ l'observation et la remédiation individualisée
- ✓ la diversification des productions élèves

- **Concevoir, préparer et mettre en œuvre des contenus d'enseignement et des situations d'apprentissages s'appuyant sur l'usage des outils et ressources numériques (outils au service des apprentissages)**

- ✓ S'approprier l'installation et le fonctionnement de l'environnement numérique de l'établissement.
- ✓ S'assurer de la maîtrise des ressources (logiciels, applications) avant de les utiliser avec les élèves.
- ✓ Identifier au moment de la préparation des séances, l'outil technologique (appareil photo numérique, tableau numérique interactif, scanner, ordinateur, tablette, logiciels, applications, site en ligne...) adapté aux besoins de la séance pour atteindre l'objectif visé... (besoins des élèves, besoins matériels...).
- ✓ Prendre en compte l'utilisation de l'outil dans la conception de la séance ? (à quel moment ? pour quel usage ? utilisation par le maître ? par l'élève ?...).

- **S'approprier les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans le cadre professionnel**

- ✓ Distinguer pour soi-même les identités numériques professionnelle et personnelle
- ✓ Participer à l'initiation des élèves à un usage responsable d'internet et des outils numériques
- ✓ S'assurer que les parents aient donné leur accord en signant l'autorisation de diffusion et/ou de publication - papier ou numérique - des productions des élèves (textes, photos, dessins, chants...).

- **Construire, évaluer et certifier les compétences numériques**

- ✓ Connaître le CRCN ([Cadre de Référence des Compétences Numériques](#)).
- ✓ Intégrer la construction de compétences numériques du CRCN dans son enseignement lorsque c'est pertinent et cohérent avec les objectifs disciplinaires.
- ✓ Connaître les principes de la certification PIX et contribuer à sa mise en œuvre (3<sup>ème</sup> et Terminale).

#### Liens :

[Eduscol : J'enseigne avec le numérique](#)

[Eduscol : Evaluer et certifier les compétences numériques](#)

[Le numérique éducatif dans l'académie de Poitiers](#)

Site de la DAN de l'académie : [ww2.ac-poitiers.fr/dan/](http://ww2.ac-poitiers.fr/dan/)

**Coopérer avec au sein d'une équipe, avec les parents d'élèves, avec les partenaires, contribuer à l'action de la communauté éducative (CC 10 à 13)**

- **Le projet d'établissement**

Chaque établissement décline plusieurs axes de travail qui constituent également le cadre dans lequel doit s'inscrire les actions de l'enseignant. Il convient de s'en procurer un exemplaire et d'en connaître les principales orientations.

- **L'évaluation des établissements**

La loi pour une école de la confiance (2019) prévoit que tous les établissements (publics et privés) sont évalués tous les 5 ans.

Ce processus d'évaluation a pour objectif d'aider et d'accompagner chaque établissement dans la mise en œuvre de stratégies d'amélioration continue de la qualité du service public d'éducation, aussi bien en termes de résultats que de bien-être des élèves et des personnels.

L'évaluation s'appuie avant tout sur une auto-évaluation par l'établissement lui-même de ses points forts et de ses axes de progrès. L'établissement définit ainsi ses orientations stratégiques, dans le cadre des politiques nationales et académiques. L'auto-évaluation est complétée par une évaluation externe (qui s'appuie sur les constats et perspectives tracés par l'auto-évaluation pour permettre à l'établissement d'approfondir son travail d'identification de ses axes de travail et de choix des orientations stratégiques à mettre en œuvre via le projet d'établissement).

Le processus d'évaluation a ainsi pour vocation de nourrir le projet d'établissement, sur lequel s'appuiera ensuite le contrat d'objectifs qui lie l'établissement aux autorités académiques. L'évaluation est donc avant tout un processus au service de l'établissement, auquel contribue l'ensemble de la communauté éducative.

- **La communauté éducative**

La communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement ou en relation avec lui, participent à l'accomplissement de ses missions. Elle réunit les personnels de l'établissement, les parents d'élèves, les collectivités territoriales compétentes ainsi que les acteurs institutionnels, économiques et sociaux associés au service public d'éducation.

- **L'équipe pédagogique**

Tous les **enseignants** exerçant auprès des élèves : enseignants titulaires d'une classe, enseignants contractuels, enseignants stagiaires, enseignants effectuant des compléments de service ou des suppléances dans une ou différentes classes.

- **Les personnels accompagnant la scolarité des élèves handicapés**

Ils exercent leurs missions sous la responsabilité des enseignants qui accueillent le ou les élèves handicapés dans leur classe. Ils ne travaillent qu'en présence des enseignants.

**L'AESH** (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) intervient dans la classe auprès d'un ou plusieurs élèves en situation de handicap (AESH individuel ou mutualisé).

- Les **AESH** sont une réponse humaine à des besoins particuliers en compensation de déficiences d'origine motrices, sensorielles, intellectuelles, psychiques ou à une maladie invalidante. Leur présence auprès d'un élève s'inscrit d'une manière plus générale dans le cadre d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).
- Dans la classe, l'AESH apporte un accompagnement technique dans les apprentissages et la scolarité de l'élève. Ses interventions dans la classe sont définies en concertation avec l'enseignant, dans le respect du PPS :
  - Aide aux déplacements et à l'installation matérielle de l'élève dans la classe.
  - Aide à la manipulation du matériel scolaire.
  - Accompagnement dans les apprentissages cognitifs.
  - Facilitation et stimulation de la communication entre le jeune handicapé et son entourage.
  - Développement de son autonomie.

Même si l'AESH est présent auprès de l'élève, il est important que l'enseignant ait connaissance des difficultés et réussites de l'enfant dans toutes les situations d'apprentissage. La présence de l'AESH ne doit pas être un frein aux interactions entre l'élève et l'enseignant mais aussi avec les autres élèves de la classe.

L'enseignant pourra utilement transmettre en amont à l'AESH les éléments relatifs aux cours à venir et aux activités prévues pour l'élève suivi comme pour la classe.

- **Les intervenants extérieurs**

Une personne étrangère à l'éducation nationale peut être amenée à intervenir dans la classe, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

Dans le cadre d'une intervention ponctuelle, l'enseignant demande l'autorisation au chef d'établissement.

Privilégier les associations disposant d'un agrément de l'éducation nationale, à l'échelle nationale ou académique.

**Les dispositifs pédagogiques et les contenus enseignés restent toujours de la responsabilité de l'enseignant.**

**S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CC14)**

- **Se former et innover**

L'élaboration régulière de fiches de préparation de séquences et de séances est un moyen de formation car cela permet d'approfondir la réflexion et de faire évoluer sa pratique.

- **Adopter une attitude réflexive pour analyser sa pratique**

Le professeur doit être capable de faire une analyse critique de la séance d'enseignement qu'il a mise en œuvre :

- Comment s'est passée ma séance ?
- Ai-je atteint mes objectifs ?
- Les élèves ont-ils appris quelque chose ? Qu'ont-ils appris ?
- Ont-ils rencontré des difficultés, lesquelles ? Y ai-je répondu ?
- Quels réajustements éventuels ?...

- **Entrer dans une démarche formative**

Tout au long de sa carrière, un enseignant doit se former et mettre à jour ses connaissances.

- Participer à des actions de formation continue.
- Travailler en équipe, mutualiser.
- Avoir recours aux ressources institutionnelles
- Connaître et utiliser les ressources locales
- Savoir faire appel à des personnes ressources institutionnelles : chefs d'établissement, inspecteurs, RUPN...
- Se documenter, recourir à des ouvrages pédagogiques et didactique, mener une veille disciplinaire et une veille d'actualité ...
- Enrichir sa culture générale.

« Il n'est pas inconvenant de faire remarquer que les esprits des enfants souffrent parfois d'une trop grande sévérité dans la correction ; ils désespèrent, s'affligent, prennent leur travail en grippe et ce qui est le plus fâcheux, à force de craindre n'entreprennent plus rien, il faut louer certaines choses, en laisser passer d'autres, en changer certaines en expliquant pourquoi on fait ainsi. Chaque âge doit être amendé à sa manière, et le travail examiné et corrigé selon ses forces... »

Quintilien « *De institutione oratoria* », I<sup>er</sup> siècle ap. JC

## ANNEXE

### Du côté élèves : 5 types de regroupements des élèves en classe

Les types de groupe peuvent concerner la co-intervention comme l'enseignement « en solo » dans la classe ou hors de la classe.

Le contenu du tableau n'est qu'indicatif et mériterait une personnalisation pour chaque enseignant.

Type de groupe	Avantages	Inconvénients	Exemples d'activités
<b>Grand groupe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitue une formule efficace et économique qui permet de s'adresser à tous les élèves</li> <li>- Simplifie la préparation</li> <li>- Facilite la mise en œuvre</li> <li>- Constitue l'occasion d'une activité entre tous les élèves</li> <li>- Développe l'esprit de classe et le sentiment d'appartenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains élèves ne suivent pas.</li> <li>- Comporte peu d'interactions dans le groupe</li> <li>- Procure peu de retour de l'enseignant à chacun</li> <li>- Rend les élèves peu actifs</li> <li>- La mobilisation des élèves peut diminuer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation d'une notion nouvelle</li> <li>- Explication d'une stratégie, d'une procédure, d'une technique</li> <li>- Présentation d'un projet collectif</li> <li>- Lecture aux élèves</li> <li>- Débat de classe</li> </ul>
<b>Petit groupe homogène</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet un enseignement convenant au niveau de compétence de l'élève</li> <li>- Vise à pallier les difficultés et donc à réduire les écarts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stigmatise certains élèves, nuit à l'estime de soi et à la confiance en soi des élèves</li> <li>- Est parfois centré sur des tâches de bas niveau cognitif et des activités non significatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse d'erreurs</li> <li>- Retour sur une notion particulière ou une procédure</li> <li>- Présentation d'une histoire correspondant à un texte difficile qui va être lu en grand groupe</li> </ul>
<b>Petit groupe hétérogène et coopératif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favorise les interactions sociales et le dialogue entre élèves</li> <li>- Permet d'acquérir des compétences de collaboration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande une bonne préparation des activités et du matériel</li> <li>- Nécessite que les élèves soient capables de travailler ensemble</li> <li>- Certains laissent faire les autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche d'un classement</li> <li>- Écriture en groupe</li> <li>- Résolution de problèmes</li> <li>- Activités scientifiques</li> </ul>
<b>Binôme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donne l'occasion de mettre en commun des compétences</li> <li>- Assure un soutien entre élèves</li> <li>- Favorise l'estime de soi et la motivation</li> <li>- Nécessite peu de préparation matérielle et s'organise facilement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessite que les élèves soient capables de travailler ensemble</li> <li>- Les élèves sont facilement hors tâche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en ordre d'un texte en désordre</li> <li>- Révision d'un texte écrit</li> <li>- Mémorisation des tables</li> <li>- Dialogue en langue étrangère</li> </ul>
<b>Enseignement individuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet de consolider les démarches</li> <li>- Favorise la réflexion personnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doit être de courte durée</li> <li>- Peut faire perdre de vue le reste de la classe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide en rédaction</li> <li>- Aide en résolution de problèmes</li> <li>- Entretien métacognitif</li> </ul>